***Cours n°1 : Vers une scientificité de la littérature***

***I-Du tournant linguistique au tournant discursif :***

 Le philosophe, critique littéraire et sémiologue français, Roland Barthes trouve « assez naturel » le rapprochement entre « littérature et linguistique ». En effet, « *n’est-il pas naturel que la science du langage (et des langages) s’intéresse à ce qui est incontestablement langage, à savoir le texte littéraire* ? » (p.52). Auparavant, même si une exigence scientifique trouve son expression dans le domaine de la critique littéraire (le cas de Zola qui dans le roman expérimental aspire à une littérature déterminée par la science), le défaut d’une attention autre que normative (poétique, rhétorique, stylistique) portée sur la langue fait que la critique littéraire jusqu’au début du 20ème siècle n’avait aucune chance de déboucher sur autre chose qu’un jugement moral ou esthétique, jugement à priori. C’est avec l’apparition d’une linguistique moderne que la prodigieuse rupture s’est opérée au début du siècle dernier retraçant au nom de la structure le paysage théorique à l’intérieur des sciences humaines, tout en favorisant la promotion de nouvelles disciplines, de nouveaux champs de savoir : sociolinguistique, psycholinguistique, sémiotique, etc.

***II- La contribution des travaux de Ferdinand de Saussure :***

 Dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1871), Ferdinand de Saussure se heurte aux problèmes que soulèvent l’instabilité et l’incertitude caractérisant l’objet même de la recherche en linguistique historique. C’est ce qui conduit à chercher des « données élémentaires » invariables et universelles en vue d’étudier le langage comme un phénomène stable. Projet qu’il réalisera dans ses cours (publiés à partir des notes d’étudiants par Charles Bally et Albert Séchehaye, *Cours de linguistique générale* en 1916) lui permettant de rompre avec les pratiques philologique (descriptive) et comparatiste (diachronique) de la linguistique historique qui ont cours dans les recherches linguistiques de l’époque. Ce que Saussure paraît comprendre – selon la formule heureuse de Benveniste – c’est que « le langage, sous quelque point de vue qu’on étudie, est toujours un objet double, formé de deux parties dont l’une ne vaut que par l’autre » (p.40). Traditionnellement, les dichotomies saussuriennes sont au nombre de quatre :

-Langue/ parole – Signifiant/signifié – Rapport syntagmatique/rapport paradigmatique – Loi synchronique/ loi diachronique.

Le problème central sous-entendu par chacune des dichotomies est : la langue en ce qu’elle est un « *système de signes arbitraires* » (p. 106)

***Du système*** : l’objet de la linguistique est l’étude de la langue comme système des lois, comme phénomène social et supra-individuel. La langue est une institution, un code partagé par les membres de la société dont la possession permet à l’individu de communiquer. La langue est le côté social du langage (la faculté universelle de parler), la parole en est le côté individuel. Langue et parole, entretiennent une relation de dépendance entre elles : historiquement la parole est toujours antérieure à l’émergence de la langue, mais la langue est présupposée par la parole, qui la rend intelligible. La langue est donc à la fois l’instrument et le produit de la parole. A affirmer que « *la langue est un système dont toutes les parties doivent être considérées dans leur solidarité synchronique* » (p.124). Il s’agit d’une présence simultanée et comme statique des éléments qui constitue le système. Cet ensemble de relations forme la structure.

**Du signe :** quant à la dichotomie du signe : « *le signe linguistique unit non une chose et un nom mais un concept et une image acoustique* » (p.98). Saussure adopte ici la conception stoïcienne, selon laquelle le signe est un phénomène à double face, composé d’un signifiantsensible et d’un signifié intelligible. Les deux faces du signe – tout comme le recto et le verso d’une feuille de papier- sont inséparables : le signifiant est un médiateur, la matière lui est nécessaire ; le signifié n’est pas une chose, une entité extralinguistique, mais la face mentale du signe. Leur rapport est arbitraire : à la différence du symbole qui présuppose un rapport intrinsèque, à savoir analogique (ressemblance) entre Sa et Sé, le signe linguistique met en œuvre une relation extrinsèque, institué : aucune ressemblance n’existe entre la forme et le sens du message communiqué. Aussi les onomatopées sont-elles arbitraires selon Saussure, car elles se comprennent grâce à une convention. Ce qui peut prêter à confusion, c’est l’usage ambigu dont le mot symbole (et l’adjectif qui en dérive : symbolique) fait l’objet. Dans la typologie peircienne, le signe linguistique est un symbole. Dans l’acception de Lacan, l’homme entre dans le (registre) symbolique avec l’acquisition de la langue. L’étude de la langue en tant que système des signes prend place dans une discipline plus large que Saussure appelle « sémiologie ». Ainsi compris, la littérature (comme un des systèmes de signes par excellence) se place au confluent de la linguistique et de la sémiotique. La linguistique lui permet de dévoiler ses structures internes, inconscientes, la sémiotique, les sens.

**Récapitulatif**: le structuralisme annonce son fondement à travers le passage du modèle abstrait (phonème) à sa réalisation concrète.

***Cours n°2*** : **De Saussure à Peirce :**

Basée sur une conception dichotomique du signe, la sémiologie saussurienne se révèle fermée et statique d’où son caractère dogmatique auquel de nombreuses pratiques critiques ont cherché à remédier.

**Charles Sanders Peirce et la sémiologie/ sémiotique :**

 Contemporain de Saussure, et tout aussi incompris de son vivant, Charles Sanders Peirce, le philosophe et logicien américain élabore sa propre théorie des signes qu’il définit non plus en fonction de la linguistique et de la psychologie, mais comme une logique (« *La logique, dans son sens général, [...] n’est qu’un autre nom de la sémiotique (σήμειωτική) ; la doctrine « quasi nécessaire » ou formelle des signes* » p.227). Dans sa « *théorie des catégories* » ou « phanéroscopie », Peirce distingue trois modes d’être relevant respectivement de l’ontologie, de l’épistémologie et de la sémiotique :

Ce sont ce qu’il appelle :

– la Priméité,

– la Secondéité et

– la Tiercéité.

 Pour Peirce, « *Premier, est la conception de l’être ou de l’exister indépendamment de toute autre chose. Seconde, est la conception de l’être relatif à quelque chose d’autre. Troisième, est la conception de la médiation par quoi un premier et un second sont mis en relation.* » (p.32).

UN: En tant que « qualité du sentiment » et comme telle « possible » ou « potentiel » , à attribuer à un sujet (« le fait qu’un sujet est tel qu’il est » (p.25)) ou à un état, le premier est toujours « présent et immédiat », « frais et nouveau », « initial, original, spontané et libre », sinon il se noue dans un rapport d’actualisation (perception) et de représentation, ce qui implique déjà un second et un troisième. De l’ordre de l’affect, la priméité est le mode d’être le plus vulnérable et propice à devenir secondéité.

DEUX: De l’ordre de l’action, la secondéité « actualise » ce qui n’est que possible dans la priméité. Etant notre « expérience de la vie », pleine de « restriction » ou « conflit », la secondéité est la catégorie la plus « facile à comprendre », la plus « familière » ne permettant que « des distinctions grossières » telles « les distinctions dichotomiques » (p.359).

 TROIS : Pour ce qui est de la tiercéité, cette « position intermédiaire » entre le premier et le second, Peirce la définit en terme de « loi » ou d’« habitude » à même de décider comment le futur « doit continuer à être ». Cette « virtualité » est un dynamisme à la fois de l’ordre du temps et du sens, et comme tel susceptible de déterminer « le contenu de nos pensées » (p.343), la signification étant « irréductible » tant à l’idée « de qualité » qu’à celle « de réaction ».

Le signe se lie à trois choses, chacun relevant respectivement de la priméité, de la secondéité et de la tiercéité :

– au « fondement » : l’idée qui vérifie le rapport entre le signe et son objet ;

– à l’objet : ce dont le signe tient lieu ;

– à « l’interprétant » : le signe créé.

 La particularité de la sémiotique peircienne, par opposition à la conception dichotomique de la sémiologie de F. de Saussure, réside justement dans cette triple détermination, laquelle mettra fin à l’idée de la clôture du signe saussurien. Voici l’opération dont le signe participe : tenant lieu d’« un objet » « par référence à une sorte d’idée », le signe, en s’adressant à quelqu’un, crée un nouveau signe « équivalent » ou peut-être plus « développé » que Peirce appelle « l’interprétant du premier signe » (p.228). Par conséquent, le processus de la semiosis consiste à produire du « signe interprétant » qui renvoie à un autre « signe interprétant » en une série infinie. Il ne s’agit plus de déterminer seulement le signe linguistique en reliant de façon « arbitraire » les deux composants du signe, à savoir « l’image acoustique » et « l’image mentale », mais de saisir le signe (tous les signes) dans sa dynamique comme une « action », puisque c’est justement à l’action, à ce que le signe fait que la signification est liée, et non au signe en tant que tel. Aussi ce dynamisme sous-jacent affecte-t-il la typologie des signes. Peirce distingue trois trichotomies du signe dont celle liée à l’objet qui a la plus de notoriété : il s’agit de la trichotomie rendant compte de la relation qui lie le signe à son objet dont il tient lieu :

– icône : rapport de ressemblance (UN) : une photographie, une image ;

– indice : rapport de causalité (DEUX) : fumée – incendie ;

– symbole : rapport de convention (TROIS) : la langue.

 Le troisième du système peircien (à savoir l’interprétant) dynamise le signe et permet de prendre le même phénomène soit pour une icône, soit pour un indice ou pour un symbole. Par conséquent la sémiotique de Peirce est en mesure de fournir au dépassement du modèle dichotomique de Saussure, perspective dans laquelle se reconnaissent les préoccupations poststructuralistes mettant sous rature la métaphysique occidentale, elle aussi dépositaire des oppositions binaires millénaires.

**Références bibliographiques :**

-BARTHES, Roland, *Oeuvres complètes* I-V, Seuil, 2002. (Nouvelle édition revue, corrigée et présentée par Eric MARTY)

-BARTHES, Roland, *Le degré zéro de l’écriture*, Seuil, 1953. (OC I, 171-225)

-PEIRCE, Charles S., *Ecrits sur le signe*. Rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle, Paris, Seuil, 1978.

-SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles BALLY et Albert SECHEHAYE, Payot, 1972.

-BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.

-BENVENISTE, Emile *Les Chemins actuels de la critique*, Plon, 1967.

-PEIRCE, Charles Sanders, *Ecrits sur le signe*, Seuil, 1978.